



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général – Pôle DRRH
Direction de l'encadrement, des personnels
administratifs, techniques, de laboratoire, de santé et sociaux**

Bordeaux, le

14 NOV. 2024

DRRH / DEPAT/ SARH

Affaire suivie par :
Romain Marcillac
Virginie Landes
Géraldine Eberhard
Laetitia Saubesty
Tél : 05 57 57 35 58
Mél : ce.detachement-aae@ac-bordeaux.fr

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités

à

Réf à rappeler:
DRRH/DEPAT n° 2024-17

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du
second degré
Mesdames et messieurs les enseignants du premier degré
S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
d'académie, Directeurs académiques des services
départementaux de l'Education nationale

Objet : appel à candidature pour le détachement des personnels enseignants du premier et du second degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale (Psy-EN) dans le corps des attachés d'administration de l'Etat au titre de la rentrée scolaire 2025/2026

Pièce jointe :

- Annexe 1 : formulaire de candidature
- Annexe 2 : fiche information RH

Dans le cadre du plan pluriannuel de requalification des postes de la filière administrative, le Ministère prévoit un dispositif permettant de faciliter le détachement de personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'Education nationale (PSY-EN) volontaires pour exercer dans le corps des attachés d'administration. Ces dispositions sont inscrites au BO N°14 du 7 avril 2022 qui peut être consulté via le lien ci-dessous :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo14/MENH2206688J.htm>

I – Le calendrier et les modalités de candidature et de sélection

La campagne de candidature est ouverte du 18 novembre au 6 décembre 2024. Les candidatures qui seraient incomplètes ou adressées après la date de clôture du 6 décembre 2024 ne seront pas étudiées.

Cette campagne est réservée aux personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'Education nationale (PSY-EN) titulaires d'un poste dans l'académie de Bordeaux.

Compte tenu du respect des règles de gestion propres aux personnels enseignants, notamment celles liées au respect d'une certaine ancienneté en activité d'enseignement, les candidatures présélectionnées seront soumises à l'avis préalable de l'autorité de gestion compétente avant les auditions. La liste des candidats retenus sera transmise à la DGRH pour la validation finale.

La candidature se fait en ligne depuis le lien suivant :

<https://ppe.orion.education.fr/nouvelleaquitaine/itw/answer/s/5Nr0uS5y2V/k/2Z0C9kx-candidature-dispositif-passerelle>.

Il est obligatoire de téléverser, en fin de saisie, les pièces suivantes :

- formulaire joint en annexe 1 à renseigner
- un CV
- une lettre de motivation

Une première phase de sélection aura lieu sur dossier entre le 8 décembre et le 20 décembre 2024.

A l'issue de cette première phase, les enseignants sélectionnés se verront proposer une deuxième phase de sélection sous la forme d'un entretien de recrutement qui se déroulera entre le 20 et le 24 janvier 2025. Les candidats retenus recevront une convocation début janvier 2025.

Pour information au cours de la campagne 2024/2025, 66 dossiers de candidature ont été transmis, 27 enseignants ont été reçus en entretien de recrutement et 7 ont été retenus et affectés.

Pour la rentrée 2025, le nombre de postes qui pourront être proposés n'est pas encore connu.

II – La période de détachement

Les enseignants retenus à l'issue des deux phases de sélection se verront proposer :

1. Une affectation dans leur académie d'origine à compter du 01/09/2025.
2. Une affectation sur un poste d'attaché en établissement scolaire ou en service académique, selon le choix formulé d'univers professionnel.

Les métiers en EPLE sont ceux de SG d'EPLÉ, de gestionnaire délégué auprès du SG d'EPLÉ ou de fondé de pouvoir.

Les métiers en services déconcentrés sont ceux d'attaché expert sur un domaine d'activité juridique, financier administratif ou adjoint au chef de bureau.

3. Une formation à l'IRA de Nantes (il est également possible d'émettre un vœu d'affectation sur l'IRA de Bastia).
4. Un détachement d'une année dont le renouvellement sera étudié en fonction du souhait exprimé 3 mois avant la fin du détachement.

Une fiche d'informations RH est jointe en annexe 2, afin de vous apporter des précisions sur les métiers et les missions de l'attaché d'administration de l'état, les modalités de candidature et de sélection, ainsi qu'une FAQ relative à la période de détachement.

En vous remerciant de bien vouloir informer les personnels placés sous votre autorité.

Pour la Rectrice et par délégation
Le secrétaire général
Pour le secrétaire général et p.a.
Le secrétaire général adjoint
délégué aux relations et ressources humaines
Philippe VULLIET